

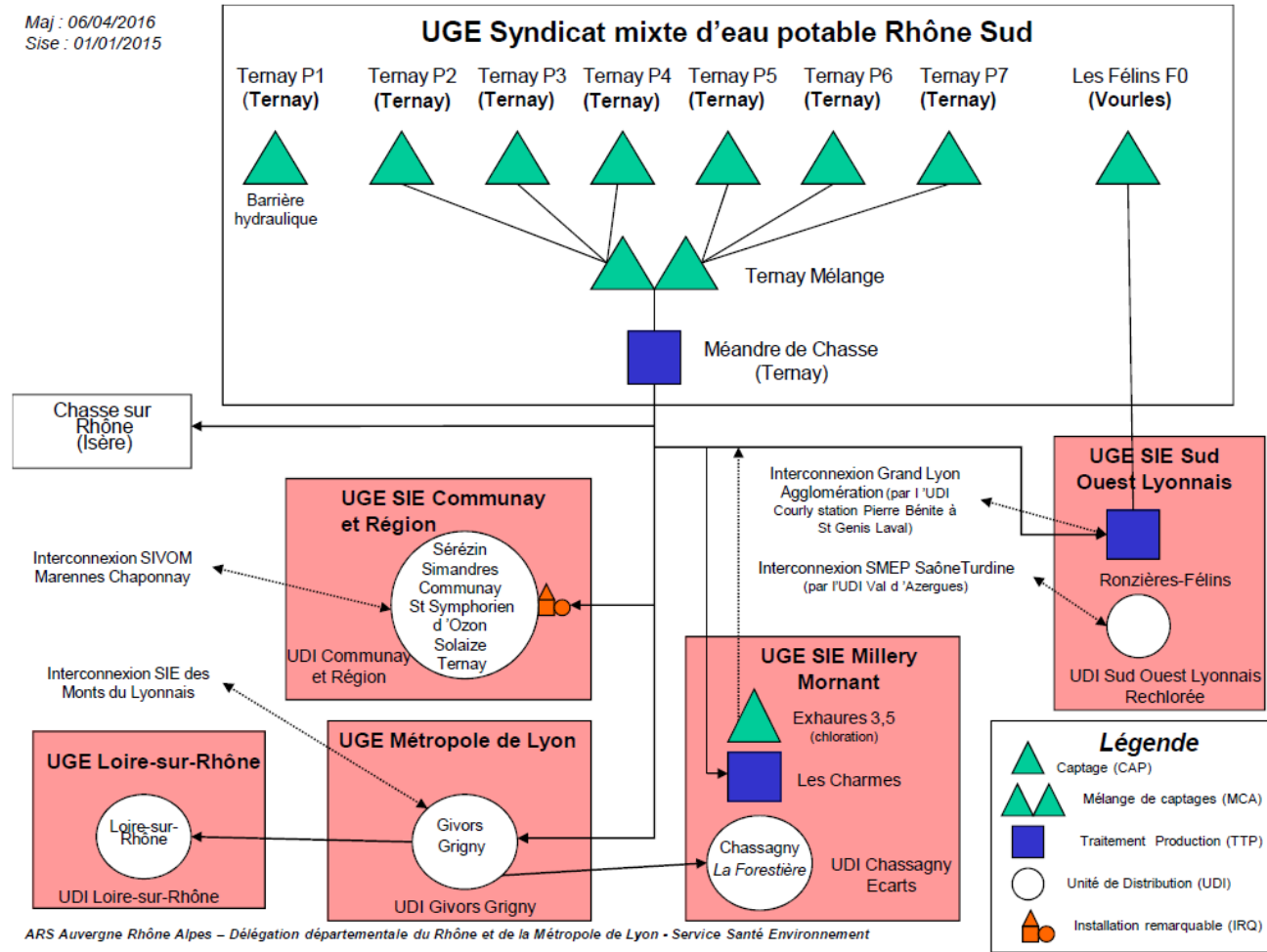
Qualité des eaux. Rapport annuel.



Conseil municipal du 07 juin 2016.

Rhône-Sud, schéma organisationnel.

Maj : 06/04/2016
Sise : 01/01/2015



ARS Auvergne Rhône Alpes – Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon - Service Santé Environnement



Les contrôles de qualité en 2015.

- ▶ Bactériologique.
- ▶ Physicochimique.

- ▶ 7 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages.
- ▶ 12 prélèvements réalisés en production à la station.
- ▶ 38 prélèvements en distribution (réseau)



Indicateurs de performance.

Les indicateurs techniques prévus à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et spécifiés à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, qui doivent figurer dans le rapport de l'exercice 2015, sont :

UDI	Indicateurs		Remarques
	Microbiologiques*	Physico-chimiques*	
Communay et Région principale	100%	100%	Seuls les paramètres ayant une limite de qualité sont pris en compte.

* Pour les UDI de moins de 5000 habitants ou pour lesquelles la consommation est inférieure à 1000 m³/jour, le résultat est rendu en nombre de conformités sur le nombre total de prélèvements.

Les taux retenus sont ceux définis à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007 modifié

Captages	Indicateurs sur l'état d'avancement de la protection	Remarques
Puits P1 à P7 du champ captant du méandre de Chasse - Ternay	80%	
Puits F0 de Vourles	40%	

Des fiches détaillées publiées par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer sont disponibles à l'adresse :

<http://www.eaudanslaville.fr/spip.php?article1007>



Nom de l'unité de gestion : SIE COMMUNAY ET REGION

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COMMUNAY ET REGION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	38		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	38		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	38		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	434	481	523	38	180	1000		
Dichloroéthylène-1,2 cis	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	3				
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	38				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	38				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	8,30	8,50	8,80	3				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	3				0,50
pH	unité pH	T	7,30	7,60	8,25	38	6,50	9,00		
Plomb	µg/l	T	0,00	3,33	6,00	3				10,00
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	3				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	22,90	24,00	24,60	3				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	3				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	6,90	9,28	12,24	3				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,14	0,35	38		2,00		



Merci pour votre attention.



► Conseil municipal du 07 juin 2016.